



**ATELIER D'ÉCHANGES ET DE REFLEXION SUR LES SYNERGIES
DES PROCESSUS FORESTIERS ET CLIMATIQUES AU CAMEROUN**

**NOTE DE CONTRIBUTION POUR LE
RENFORCEMENT DES SYNERGIES ENTRE LES
PROCESSUS FORESTIERS ET CLIMATIQUES**

L'an 2018, du 12 au 14 juin, s'est tenu dans la salle de conférence du Centre Touristique de Nkolandom (CTN), un atelier d'échanges et de réflexion sur les synergies des processus forestiers et climatiques au Cameroun.

Cet atelier organisé par Forêts et Développement Rural (FODER) dans le cadre du projet "Voix des citoyens pour le changement : observation forestière dans le Bassin du Congo" (CV4C), mis en œuvre avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE) et des partenaires du projet, visait à permettre aux parties prenantes de REDD+, de l'APV-FLEGT, de l'AFR100 et de la CDN d'échanger sur les synergies entre ces différents processus et de formuler des propositions pour une meilleure transparence, participation et coordination.

En effet, le Cameroun est signataire de plusieurs conventions internationales dans le domaine de la lutte contre le changement climatique dont la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1992), et plus récemment l'Accord de Paris sur le Climat (2015). A travers ces instruments, le pays s'est fermement engagé, et en cohérence avec son cadre juridique interne actuel, à encourager la participation des différentes parties prenantes d'une part, (Article 4-1i CCNUCC et Principe 22 Rio 1992), et à mettre en place et favoriser au niveau national des possibilités de coordination entre les instruments et les dispositifs institutionnels pertinents (Art. 6-8. b Accord de Paris) d'autre part.

Y ont participé, outre les représentants de FODER, les représentants des administrations publiques dont les Services du Premier Ministre, les Ministères des Relations Extérieures, des Forêts et de la Faune, de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ; de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) ; du Programme National de Développement Participatif (PNDP) ; les représentants des partenaires techniques ; des organisations de la société civile ; du secteur privé ; de la recherche ; des populations locales et autochtones.

Les exposés et réflexions au cours de l'atelier ont porté sur l'état d'avancement des processus de l'APV-FLEGT, de la REDD+, de la CDN et de l'AFR100 ainsi que les acquis, défis et leçons apprises en matière de participation et de coordination d'une part et le partage des expériences de participation des acteurs non étatiques à ces différents processus d'autre part.

A l'issue des exposés et des échanges, les participants et participantes ont fait le constat des nombreux acquis des processus concernés, notamment :

- leur caractère participatif avec une note particulière pour l'ouverture des administrations compétentes à l'implication des différentes parties prenantes notamment les organisations de la société civile, les communautés locales et les populations autochtones ;
- une meilleure prise en compte des préoccupations des organisations de la société civile, des communautés locales et des populations autochtones dans les processus APV-FLEGT et REDD+ ;
- les efforts de synergies entre l'APV-FLEGT et REDD+ d'une part et entre REDD+ et la CDN d'autre part ;
- l'existence de cadres de concertation fonctionnels entre les différentes parties prenantes pour la REDD+ et l'APV-FLEGT ;
- l'engagement et la qualité des contributions des parties prenantes non étatiques dans les différents processus.

En dépit de ces acquis, quelques insuffisances ont cependant été relevées :

- la multiplication des institutions et les risques qu'elle présente pour la coordination, l'efficacité et l'efficience de l'action publique dans le secteur des forêts et de la lutte contre les changements climatiques ;
- l'absence de coordination entre le processus APV-FLEGT et le processus de la CDN dans son état actuel d'avancement ;
- la faible/non utilisation des cadres de concertations intersectoriels et multi acteurs existants pour renforcer la coordination entre les processus forestiers et climatiques actuellement en cours au Cameroun ;
- la fragmentation des interventions et des actions des organisations de la société civile conduisant à la faible valorisation de leurs contributions aux différents processus ;
- la dispersion des financements d'appui à l'action gouvernementale qui participent à la multiplication des pôles de gestion des processus qu'ils soutiennent ;
- la non opérationnalité du Système de vérification de la légalité de l'APV-FLEGT dû au retard accusé dans le développement du logiciel de traçabilité et des désaccords entre le Cameroun et l'UE sur le développement actuel dudit logiciel ;
- les faiblesses dans la diffusion et l'accès aux informations sur les processus tant au niveau des administrations sectorielles concernées que des parties prenantes non étatiques conduisant à la perte des opportunités de coordination et de renforcement de l'efficacité de l'action du Cameroun dans les processus APV-FLEGT, REDD+, AFR100 et CDN.

Il en résulte une optimisation relative des opportunités qu'offrent le renforcement de la participation et de la coordination tant au niveau des acteurs que des processus en vue du respect des engagements internationaux du Cameroun sur les questions concernées.

Fort de ces réalités, les participants ont recommandé que les parties prenantes de ces différents processus prennent des actions concrètes pour renforcer la participation des parties prenantes et la coordination entre les processus et les acteurs. A cet effet, les propositions suivantes sont formulées :

➤ **Au Gouvernement :**

- privilégier les institutions/organes existants en charge de la mise en œuvre et du suivi des engagements du Cameroun dans les processus forestiers et climatiques en renforçant autant que possible leurs compétences pour faciliter les synergies entre les processus et les acteurs ;
- rattacher la fonction de « Point Focal » à un Service/taskforce plutôt qu'à un individu pour accroître l'efficacité de la gestion de la relation avec le secrétariat de la Convention concernée, ainsi que la coordination des actions avec les parties prenantes nationales ;
- saisir l'opportunité qu'offre le Dialogue Politique Structuré (DPS) Cameroun/UE pour trouver une solution concertée sur les questions d'intérêt national dans le cadre des engagements entre le Cameroun et l'UE relatifs au secteur forestier et à la lutte contre les changements climatiques ;

➤ **Aux partenaires techniques et financiers :**

- privilégier les mécanismes financiers multi latéraux et bilatéraux EXISTANTS dans le secteur forestier et la lutte contre les changements climatiques ;

- soutenir l’Etat du Cameroun dans le renforcement des compétences des institutions/organes existants en charge de la mise en œuvre et du suivi des engagements forestiers et climatiques pour faciliter les synergies entre les processus et les acteurs ;
- **Aux organisations de la société civile :**
 - renforcer les capacités des parties prenantes clé, notamment les communautés locales, les populations autochtones, les jeunes et les femmes pour une participation efficace au processus forestiers et climatiques ;
 - renforcer la coordination de leurs actions et veiller à la complémentarité de leurs interventions pour garantir une contribution efficace et efficiente aux processus concernés ;
 - proposer des mécanismes et mener des plaidoyers pour le renforcement de la coordination entre les processus ainsi que la participation équitable et efficace des groupes vulnérables dans les processus climatiques et forestiers au Cameroun ;
 - saisir toutes les opportunités qu’offrent les processus forestiers et climatiques pour mener des plaidoyers visant à renforcer la prise en compte des besoins des acteurs non étatiques et contribuer à l’amélioration des synergies entre les processus ;
- **Aux autorités traditionnelles :**
 - participer aux plaidoyers sur les synergies entre les différents processus forestiers et climatiques.

Fait à Nkolandom le 14 juin 2018

Les participants